

Note de la Rédaction

Le quatrième trimestre de l'année 2009, est caractérisé par un sursaut qualitatif en termes de résultats obtenus par le Programme. A titre d'exemple, les réceptions provisoires sont passées de 348 au 30 novembre 2008 à 855 au 30 novembre 2009 soit une augmentation de 507 micro projets alors que les réceptions définitives sont passées de 02 à 254 sur la même période, soit une augmentation de 252 durant l'année. Ce qui témoigne d'un effort soutenu des différentes agences régionales de développement, aux côtés des services techniques de l'Etat, pour maintenir les acteurs locaux dans une relation ambiante de travail. Les régions de Matam et de Dakar ont réceptionné, durant l'année 2009, leurs premières réalisations. Les efforts de l'Etat durant l'année 2009 à travers la mobilisation des Fonds d'équipement des collectivités locales, fonds de dotation de la décentralisation ont beaucoup contribué à l'atteinte des résultats.

Les réformes longtemps attendues n'ont pas encore été totalement concrétisées, mais se situant à des stades avancés de prise en charge, laissent percevoir des perspectives heureuses pour l'année 2010. Si toutefois, les réelles contraintes sont positivement appréhendées et radicalement transformées en opportunités. Que l'année 2010 nous réserve de biens meilleurs résultats. Sous toutes les formes. Dewenati et Bonne

CONVOCATION D'UN COMITE DE PILOTAGE EXTRAORDINAIRE

Le Pndl réajuste son budget, recadre son agenda de travail...

Quand les membres du Comité de pilotage du Programme se sont présentés, l'on ne pouvait pas imaginer que les conclusions de la réunion allaient se manifester sur le bilan annuel 2009. Le Pndl a recadré son agenda de travail avec un budget maîtrisable dont la mise en œuvre lui a valu des satisfécits déclamés partout. Au cours de la session du 28 Octobre 2009, présidée par le Dr Aliou Sow, les recommandations ont surtout porté sur la «diffusion et la vulgarisation de l'expérience pilote menée dans la région de Louga relative à l'établissement des Maisons du développement local et à l'utilisation des SFD dans le financement du développement local, notamment dans la banlieue de Dakar». M. Alé LO, Président de l'UAEL a insisté sur « les préoccupations pressantes de nos Collectivités locales, qui, au demeurant, deviennent toujours plus exigeantes », avant d'exhorter le PNDL « à enjamber d'autres pas plus significatifs pour encadrer davantage le rythme effréné auquel il nous soumet dans la dynamique d'atteinte des résultats».

Pour de plus amples informations, contactez Ababacar Boye, responsable des Opérations, responsable du renforcement des capacités Tel 33 889 50 68 email : boye@pndl.org.

...Et obtient un satisfécit de la part des partenaires.

Le Pndl reprend du poil de la bête. Les bonnes intentions de 2008 ont été confirmées durant l'année 2009. Tel pourrait être le résumé des travaux de la 5^{ème} réunion statutaire du Pndl, à travers son Comité de pilotage. Le budget maîtrisé de 2010 est de 18 milliards FCFA, pour financer une panoplie d'activités suivant une approche de gestion axée sur les résultats. Ce 30 décembre 2009, à l'Hôtel Terrou-bi, nombre de participants ont été acquis à la cause du Pndl qui a déroulé un faisceau dense de résultats autour de toutes les composantes. Une vitesse de croisière sur fond de prorogation du Projet de développement local participatif appuyé par la Banque mondiale de 20 mois, une percée du projet d'appui au développement économique local à Louga, une fin de mise en œuvre « appréciée » du Projet Pistes communautaires avec à la clef, une requête d'une deuxième phase auprès de la BAD et enfin, une perspective d'intervention du Projet d'appui canadien pour l'année 2010. Toutes les contraintes exprimées en 2009 sont considérées comme des éléments à prendre en compte dans la mise en œuvre en 2010. Pour de plus amples informations, contactez Ababacar Boye, Tel 33 889 50 68 email : boye@pndl.org, lire la note d'informations du Pndl. Les articles de [Sud quotidien](#), [Le Soleil](#), L'APS et [Walfadjri](#)

AGIR AUTREMENT

LE SCEAU DU LOCAL ?

Par Samba GUEYE (*)

L'on ne peut s'empêcher de dire un mot simple et beau : merci. A tous ceux qui ont participé d'une manière ou d'une autre aux résultats obtenus et déroulés devant les membres du Comité de pilotage. Loin d'être une sublimation, mais simplement un constat froid et lucide. Des étapes ont été franchies. Des efforts ont été notés. Mais ce qui reste à faire est hautement plus substantiel en termes de volume d'actions et de mesures stratégiques. Leur bonne considération devra mettre fin aux contraintes et aléas de toute nature dressés sur le chemin du développement durable. Mais la capacité de tout un chacun à transcender les obstacles sonne comme une victoire. Seule la victoire est belle. Dans ce cas de figure, deux sujets importants méritent l'attention.

Le premier renseigne sur le récent sommet de Copenhague, où le minimum de satisfaction, porte la marque d'une somme de consensus, quoique difficilement acquis. Le deuxième nous vient de l'Afrique, où partout, les traces du « Marrakech, le cœur battant de l'Afrique » font un cinglant clin d'œil au retour à la gestion de proximité. Partir du niveau local pour approcher le développement durable permet de bâtir des économies plus solides et stables et, sans doute, plus justes. A vrai dire, l'Afrique a tâté le pouls de sa politique de décentralisation, à Marrakech, lors du Sommet Africités, par une proposition de réponses locales plus aptes à faire face à la crise globale. Cela est possible par une relecture de nos agendas et stratégies nationales ciblant plusieurs angles d'approches. La réponse par le local est désormais, au delà d'une hypothèse de travail, un axe durable de promotion d'une meilleure gestion de nos pays. Cette certitude déclinée à Marrakech, sur tous les toits et sous tous les tons, a son pesant d'or. Comme qui dirait le plébiscite des projets et programmes de développement local qui ont un but ultime de réduire l'écart qui existe entre les décisions politiques et les réalités de terrain. Noble. Pourvu simplement qu'une saine gestion soit de mise et les avatars vaincus. Devrions – nous fondamentalement repenser toutes nos actions sous le sceau du local?

(*Secrétaire Exécutif du Pndl)

PLANIFICATION LOCALE/ DOUBLE PLANIFICATION

Une habilitation pour intégrer les dimensions transversales

Le processus d'élaboration / actualisation des Plans locaux de développement/Plans d'investissements annuels (PLD/PIC) a démarré sur l'ensemble du territoire impliquant vingt opérateurs (bureaux d'études et opérateurs) recrutés avec l'appui du programme disséminés au niveau de 90 Collectivités locales. Particulièrement au niveau local, les principaux cadres de concertation se sont attelés à traduire les priorités locales dans un schéma participatif qui inclue les dimensions transversales du développement durable.

Vingt autres Collectivités locales sont en stand by et s'impatient de démarrer le processus qui constitue, par ailleurs, un référentiel important pour tous les acteurs au développement.

Au regard de la mise en œuvre des approches de planification, il s'avère

indispensable de disposer d'un guide de planification validé par tous les Acteurs pour améliorer la gestion du processus au niveau local. Ce constat se justifie par la volonté de l'Etat du Sénégal d'initier une approche de double planification. L'atelier organisé par la Direction du Plan avec la participation de l'UAEL, du PNDL et de la DADL, le 23 Novembre 2009, a confirmé les approches retenues pour fédérer les niveaux national et régional et créer une linéarité dans l'identification des projets et programmes d'investissements nationaux. Le onzième plan d'orientation pour le développement économique et social va marquer l'opérationnalisation au Sénégal de la double planification qui vise une véritable harmonisation des différents niveaux de planification. A long terme, il s'agira ainsi d'arriver à l'élaboration de Plans régionaux de

développement intégré (Prdi) arrimés au plan national, pour ensuite en faire des cadres de référence et d'orientation pour les plans locaux de développement et les plans d'investissements communaux. Le plan national apparaît comme le cadre adéquat pour intégrer nos options dans une stratégie globale et harmonieuse à même de cerner tous les facteurs qui déterminent l'évolution de notre environnement intérieur et extérieur. Le gouvernement du Sénégal ambitionne d'améliorer son système de planification nationale à travers l'élaboration du XXIème Plan d'Orientation pour le Développement Economique et Social 2008 - 2013 qui va en effet marquer la mise en application du système de la double planification consistant à introduire «une méthodologie harmonisée» susceptible de favoriser une bonne cohérence des politiques nationales et des programmes locaux.

Pour de plus amples informations, Contactez Mme Dieynaba WANE NDIAYE, Spécialiste Planification/Partenariat PndI Tel : 33 889 50 67

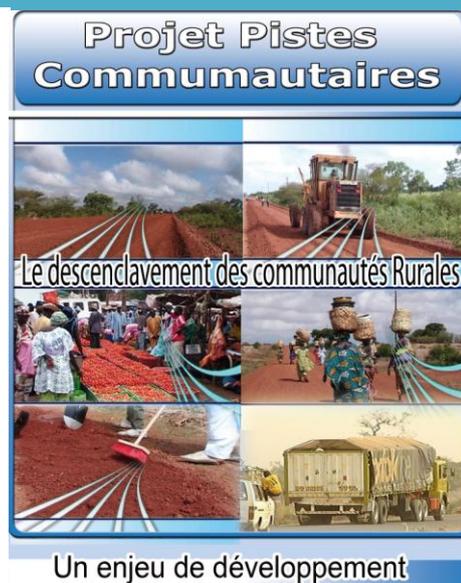
PROJET PISTES COMMUNAUTAIRES.

Les clignotants au vert pour une poursuite des activités

« Les interactions continues entre l'Equipe de la BAD et le staff du projet et les missions régulières sur le terrain ont permis au Projet Pistes Communautaires d'être considéré par la BAD comme un projet à succès ». Ainsi, s'est exprimé le Représentant Résident de la BAD au Sénégal, Mohamed H'MIDOUHCE, lors d'un entretien.

Le Projet Pistes Communautaires a permis de désenclaver 84 Communautés rurales à travers 1200 Kms de pistes rurales aménagés. Cette action se situe au cœur des stratégies de lutte contre la pauvreté économique, déclinées aussi dans le cadre de la Loi d'orientation agro sylvo-pastorale, avec le deuxième programme sectoriel des transports ou la stratégie de croissance accélérée. C'est pourquoi, dans le cadre d'une cohérence d'intervention, la BAD a souhaité, pour mieux valoriser le potentiel de polarisation des infrastructures sociales et économiques accessibles aux populations rurales, appuyer l'Etat du Sénégal, dans le désenclavement des zones rurales. Dans cette perspective, les acquis dans le cadre du PPC/PNIR seront importants et nécessitent une attention soutenue.

Pour de plus amples informations, contact Ndiack DIOP, Resp du PPC Tel : 889 50 65



Africités, à Marrakech, le cœur battant de l'Afrique en mouvement !

Dakar s'expose et prend la mise. Le Sénégal abritera les travaux d'Africités en 2012, au mois de Décembre. Cette victoire sénégalaise a été acquise, suite à la qualité de la représentation à tous points de vue. Une sommité africaine où les débats, avec des panélistes de premier rang, ont été orientés pour amener les intervenants à répondre à une question centrale : «**quelles réponses locales à la crise globale à court et moyen termes ?** ». Dans ce cadre, les panelistes ont évoqué les problématiques de la lutte contre la pauvreté, l'adoption de politiques environnementales locales, la production des richesses locales, ainsi que les questions relatives à la création de l'emploi local, l'organisation de la solidarité locale et le regain de la confiance des populations. Il a été souligné qu'à l'échelle locale, le rapport entre la population et le territoire peut être mieux consolidé. Egalement entre le développement local et la démocratie locale, entre les solidarités locales et les institutions décentralisées. Les intervenants ont proposé de partir du niveau local pour approcher le développement durable afin de construire des économies et de sociétés nationales plus solides.

Le PNDL, seul acteur institutionnel à être présent au niveau du Citexpro, salon d'exposition, a été la ruée de plusieurs participants qui ont découvert l'approche et la démarche, à travers une exposition qualifiée de « riche et utile » au regard des thématiques adressées. Le feed back noté renseigne sur la nécessaire prise en compte de la dimension sous régionale dans la déclinaison de nos activités, compte tenu de l'originalité de l'approche développée dans notre pays. Pour de plus amples informations, contact Ousseynou TOURE, Spécialiste en Communication/PNDL Tel : 889 50 68

Cette rencontre d'échanges et de partage organisée les 03, 04 et 05 Décembre 2009, à Lamantin Beach, a constitué une première étape vers la construction collective d'une stratégie nationale de développement locale. Il s'est agi de bâtir une vision partagée du développement économique local articulée à la stratégie nationale de développement local mise en œuvre dans le cadre du PNDL.

Les différentes études relatives à l'état des lieux du développement économique local de l'environnement institutionnel et juridique et au dispositif d'appui du développement économique local ont été passées en revue. Aussi, les mécanismes opératoires en vue de la formulation de la stratégie du développement économique local dans le cadre du processus d'élaboration de la stratégie de développement local définis; et enfin un plan d'action élaboré en vue de la formulation de la stratégie du développement économique local articulé au processus d'élaboration de la stratégie nationale de développement local.

En termes d'avantages pour les Collectivités locales, (i) un renforcement des capacités des Collectivités locales et des services déconcentrés ainsi que la consolidation de la gouvernance locale, (ii) une décentralisation des activités sectorielles vers les Collectivités locales et la responsabilisation de celles-ci et des communautés de base pour l'offre de services socioéconomiques de base. Cette vision a été bien déclinée par le Secrétaire général du Ministère de la Décentralisation M. Alioune. B. Mbengue, à l'ouverture des travaux en présence des principaux acteurs de la décentralisation. Avec l'accompagnement des experts du FENU, cet atelier a été le prélude à la mise en œuvre d'une approche économie locale, avec la mise sur pied d'un Comité de pilotage chargé de mener à terme cette approche dans une démarche participative. Rappelons que cette initiative consolide le travail de base formulé à l'entame du Pndl et relatif à l'esquisse de la stratégie nationale de développement local. **Pour de plus amples informations**, Contact : Oumar WADE, Coordonateur du PADEL/PNDL, Atoumane AGNE, RSE/PNDL Tel : 33 889 50 70/76 ; ngalawade@yahoo.fr, lire aussi la [note de presse du Pndl](#) sur le site du Fenu, les articles du [All Africa](#), et [Nouvel Horizons](#).

PADEL/PNDL

Le retard « économique » comblé dans le manuel de procédures

Dans le sillage de l'élaboration de la stratégie de développement économique local, les 10, 11 et 12 Décembre 2009, à l'Hôtel Amaryllis (Mbour), les différents percepteurs départementaux impliqués dans la mise en œuvre du Programme national de développement local étaient en conclave, pour définir les modalités de mise en œuvre du développement économique local dans un contexte de mise en œuvre des projets. Cette révision du manuel de procédures du fonds de développement local (Fdl) du Programme national de développement local s'impose pour épouser les contours de la dimension économique. L'objectif étant de disposer d'un manuel de mise en œuvre du Fdl unifié qui puisse fédérer les interventions de l'ensemble des partenaires concernés. Le Secrétaire Général du Ministère de la Décentralisation et des Collectivités locales M. Alioune. B. Mbengue s'inscrit dans le sillage des orientations définies par l'Etat en matière d'application des mesures de comptabilité publique. D'autant que « le

nouveau cadre relatif à la commande publique mis en place à travers le décret 2007- 545 du 25 avril 2007 portant code des marchés publics, a introduit des dispositions qui exigent un réajustement par rapport à certaines procédures contenues dans le manuel mis en œuvre par le Programme national de développement local » confie t-il. La lecture du Secrétaire Exécutif Samba Guèye, est que la Direction Générale de la Comptabilité Publique et du Trésor, considérée comme une agence d'exécution du Pndl, a porté des initiatives soutenues par le PADEL/PNDL et accompagnées par le Pndl, dans le cadre des réformes en cours, qui visent à promouvoir des dispositions qui faciliteront au niveau local, les différentes procédures, par l'établissement d'un mécanisme unifié d'investissement mais aussi d'un fonds de développement local partagé. **Pour de plus amples informations**, lire [Walfadjiri](#) contactez : Oumar WADE, Tel : 33 889 50 70 ; ngalawade@yahoo.fr.

PAIX ET DECENTRALISATION EN CASAMANCE

Plaidoyer pour des collectivités économiquement viables

Les 04 et 05 Décembre à l'Hôtel Aubert, Dr Aliou SOW a ouvert les travaux de l'atelier organisé par le ProCas avec la participation dans le Comité scientifique du PNDL, de la DADL, du PRODEL et de l'ANRAC. Une centaine de participants, ont pendant deux jours suivi des communications touchant le cadre historique de la crise en Casamance, en passant par les dimensions institutionnelles et techniques de la décentralisation avant d'aborder par les approches pratiques de la résolution de la crise. Le PNDL et le PRODEL ayant servi de supports d'intervention à travers leur expérience en matière d'économie locale; deux communications ont été faites sur l'intégration de la dimension économique dans les processus de planification et le développement de l'économie locale au sein des Collectivités locales.

L'expérience développée par le PADEL/PNDL dans la région de Louga a servi d'exemples dont les lignes directrices sont (i) la création d'espaces inter reliés pour bâtir un développement économique local, non plus orienté vers l'approche communautaire mais surtout vers l'émergence du secteur privé local ; (ii) le renforcement de la coordination des activités de la déconcentration et (iii) la promotion des activités intracommunautaires susceptibles de générer des revenus aux populations locales par le biais de l'intercommunalité. Cette communication s'est faite à partir des expériences capitalisées des projets appuyés par le FENU/PNUD.

Pour de plus amples informations, contactez : Ousseynou TOURE, Spécialiste en Communication PNDL, Tel : 33 889 50 66 ; otoure@pndl.org

PARTENARIAT PROJETS/PROGRAMMES

Le terreau du Vih/Sida tenaillé par les Collectivités locales

Le virus du Sida hante le sommeil des populations rurales. Sur le terrain des Collectivités locales, se développent plusieurs activités dont leur finalité est de dire «stop au Sida». Normal si le PNDL a été particulièrement ciblé par le Cnls pour une synergie dans l'intervention. Ce 23 Décembre 2009, à Thiès au Centre pour le Développement Durable de Tostan, le Comité national de lutte contre le sida (CNLS) et le Programme national de développement local (Pndl) ont conjugué leurs efforts pour une meilleure implication des élus locaux dans la croisade contre le sida.

Le Secrétaire Exécutif du Pndl et celui du Cnls sont largement revenus dans leurs mots de bienvenue sur les enjeux de la collaboration entre les deux entités. Il ressort de leurs déclarations que les Collectivités locales constituent un champ d'intervention offrant de nombreuses opportunités pour faciliter la mise en œuvre d'une réponse multisectorielle locale au VIH/Sida et des atouts de pérennisation des interventions. Tenant compte de l'objectif du plan stratégique qui est de maintenir en 2011 la prévalence du VIH à moins de 2% et de promouvoir l'accès universel aux services de prévention, de soins et de traitement du VIH, il est devenu nécessaire de miser sur une approche de proximité. C'est pourquoi, les deux programmes ont décidé de nouer un partenariat fécond. En termes d'avantages pour les Collectivités locales, la mise en œuvre d'activités conjointes en matière de renforcement de capacités à l'intention des élus locaux et autres acteurs locaux, d'information, d'éducation et de communication et la confection d'outils et de supports adéquats qui devront faire des collectivités locales, des espaces de communication et de valorisation du savoir faire local, leur permettant ainsi d'entretenir un partenariat dynamique avec les organisations communautaires de base et de fédérer leurs actions.

Pour de plus amples informations, contactez : Dienaba Wane NDIAYE, Spécialiste Planification Partenariat Projet/Programme Tel : 33 889 50 67 lire aussi le communiqué de presse du Pndl, les articles de presse de [News d'Afrique](#) Francophone.

DECENTRALISATION/DECONCENTRATION

Le schéma institutionnel de la déconcentration bonifié

Enfin une Conférence d'harmonisation au Sénégal. Une première. Une grande. Les Circonscriptions administratives l'ont vécu et l'ont redit sous différentes formes. Elle porte la marque des Gouverneurs des régions de Louga, Thiès, Kaolack, Diourbel, Kolda et Saint-Louis. Avec l'entregent des Agences régionales de développement. Les autres régions du Sénégal s'activent pour évoluer sur la même échelle et être sur le starting block. C'est dire que la Direction des Affaires générales et de l'Administration territoriale (Dagat), considérée comme une agence d'exécution, dans le cadre de la Composante 1 du Pndl, a réussi à opérationnaliser le contenu de l'article 36 du Code des Collectivités locales, notamment en son alinéa 2. Le premier acte devant déboucher sur une harmonisation des pratiques du développement local a été posé. Bien posé.

Les acteurs locaux des régions précitées se sont pliés aux exigences d'une démarche qui impose une synergie des interventions. Cette synergie au niveau régional et local trouve son ancrage dans les initiatives portées par la Direction des Affaires générales et de l'Administration territoriale (DAGAT), avec l'appui du Programme national de développement local (PNDL), pour que «*coordination entre les services régionaux et celle des services de l'Etat dans la région soit assurée par le représentant de l'Etat en rapport avec le Président du conseil régional*».

Cette position se justifie, au regard du contexte local caractérisé par une absence de relations directes entre l'administration territoriale, les collectivités locales, les projets et programmes qui interviennent dans un environnement institutionnel marqué par une prolifération d'intervenants détenant chacun une mission de coordination et d'harmonisation.

Pour de plus amples informations, contactez : Dienaba Wane NDIAYE, Spécialiste Planification Partenariat Projet/Programme Tel : 33 889 50 67 lire aussi le communiqué de presse du Pndl, les articles de presse de Sud quotidien,

RENFORCEMENT DES OUTILS ADMINISTRATIFS

Le cadre partenarial entre l'ARD et les services techniques revisité

Ce 09 octobre 2009, dans les locaux du Centre d'enseignement technique et professionnel de la ville de Saint-Louis, s'est tenu un atelier d'échange d'informations utiles sur l'implication des Services techniques déconcentrés (STD) dans la mise en œuvre du PNDL visant à définir un cadre partenarial opérationnel entre les STD et l'Agence régionale de développement (ARD) à partir des expériences capitalisées. Dans cet esprit, les modalités opérationnelles du partenariat ARD – STD dans le cadre de la mise en œuvre du PNDL ont été définies devant permettre un cadre de renforcement des capacités d'interventions des services techniques déconcentrés de l'Etat. La cinquantaine de participants ont permis de mieux situer le rôle des STD dans l'appui à la maîtrise d'ouvrage, la formation des comités de gestion et d'entretien, l'appui à la planification locale etc.

L'agence régionale de développement de Saint-Louis, maître d'œuvre de la rencontre, en compagnie du Gouverneur de la région, se sont inspirées de la loi 96-06 du 22 mars 1996 du Code des Collectivités Locales qui stipule «*les collectivités locales dans leur mission de conception, de programmation et de mise en œuvre des actions de développement doivent associer en partenariat les mouvements associatifs et groupements à caractère communautaire*», pour bâtir un partenariat entre les STD et l'ARD. L'un des principaux résultats obtenus est qu'une acceptation des STD de collaborer avec l'ARD pour la mise en œuvre des activités a été notée sur les aspects relatifs à : l'appui à la planification, à la maîtrise d'ouvrage des microprojets, aux renforcements des capacités et au partage et à la diffusion de l'information.

Pour de plus amples informations, Contact M. Ousmane SOW, Chef Division Planification, Bonne gouvernance et Renforcement des Capacités de l'ARD de Saint-Louis Tel : 33 961 77 67

LISEZ ET FAITES LIRE LE PNDL EN FLASH

Ensemble, engageons l'action durable qui fédère !

RENFORCEMENT DES CAPACITES DES ACTEURS LOCAUX

Une intensification des activités sous différentes formes

Durant ce trimestre, au niveau local, le Pndl a déroulé plusieurs activités de renforcement des capacités des acteurs locaux. Avec un soutien méthodologique des agences régionales de développement et dans toutes les régions du Sénégal. Si à Louga, les questions à incidence économique ont été au centre des préoccupations, avec en ligne de mire, la nécessité de la réactualisation du PRDI et du SRAT, dans les autres régions, la gestion des Collectivités locales, le fonctionnement des commissions locales ainsi que la mise en œuvre du plan de renforcement des capacités des autorités administratives ont été particulièrement visés. Les sessions de renforcement de capacités ont revêtu plusieurs formes : ateliers de sensibilisation, d'informations, journées de partage et ateliers de renforcement des capacités. Au total, 197 sessions ont bénéficié à 16 659 acteurs avec une faible implication du secteur privé (seulement 24 acteurs touchés).

Sur un autre registre, La quasi-totalité des cadres des ARD ont bénéficié de formation en planification, passation des marchés, gestion des projets, le SIG, et la budgétisation au niveau du CESAG, de l'ISADE et de l'IDL.

Pour de plus amples informations, contactez Ababacar Boye, RDO-RC, Tel 33 889 50 68 email : boye@pndl.org,

ARTICULATION PNDL/ONG

Le CONGAD lance le débat devant son réseau d'observatoires

Initiée par le Congad, une réunion regroupant plus de 45 acteurs issus de la Société civile, des élus locaux, des femmes, jeunes, Ong, syndicats, entre autre, a planché, deux jours durant, sur la manière de promouvoir la bonne gouvernance, le contrôle citoyen, l'action publique, la paix, la démocratie et les droits humains. Il s'était agi de réfléchir sur le projet d'implication des ongs dans la promotion du développement local. L'exemple du Pndl a été servi comme modèle d'analyse. L'occasion a été saisie par le Pndl pour mieux vulgariser son approche et ses mécanismes d'interventions. La communication faite par le Spécialiste en Communication du Pndl a permis d'éclairer les participants sur la nécessaire implication des Ongs dans le processus de renforcement des capacités, la sensibilité et l'animation des ouvrages communautaires. L'engagement des collectivités locales dans le processus a été réaffirmé par les représentants des collectivités locales, tout comme l'implication des populations qui auront leur mot à dire à chaque fois que de besoin. C'est le sentiment du secrétaire exécutif du Congad, Boubacar Seck, qui a indiqué que le citoyen est au cœur de l'action publique pour favoriser la bonne gouvernance, la culture de la paix et de la démocratie. Auparavant le Président du Congad, M. Momar Talla Kane a salué la pertinence d'une telle initiative et fortement réaffirmé les attentes vis-à-vis du Pndl, au travers d'un partenariat utile. . **Pour de plus amples informations**, contactez : Ousseynou TOURE, Spécialiste en Communication PNDL :

A SUIVRE

- **Le forum du développement de la région de Kolda se tiendra les 20, 21 et 22 Janvier 2010 en présence de tous les acteurs locaux. Initié par le Conseil régional de Kolda, Le Dr Aliou Sow procédera à l'ouverture des travaux.** Le PNDL travaille sur un document audiovisuel prenant en charge les principales problématiques du développement de la région.
- Une **session de formation destinée aux membres du Comité technique national d'évaluation environnementale (CTNE)**, des services régionaux de l'environnement (DREEC, IREF) et des ARD se tiendra durant le mois de janvier 2010 avec l'appui de 3 consultants seniors sur les thématiques suivantes : L'évaluation environnementale : concepts et outils ; L'audit environnemental ; Les risques et études de danger... Cette session vise à renforcer les capacités des membres du Comité technique national d'évaluation environnementale (CTNE), pour une meilleure prise en charge des projets de développement local.
- Un **arrêté interministériel NR 2009- 10957 du 27/11/2009** portant traitement du personnel des ARD, la réforme concernant la restructuration des ARD a été pratiquement parachevée après le décret 2006-201 abrogeant et remplaçant le décret 98-399 du 5 mai 1998 (fixant les modalités de création, d'organisation et de fonctionnement des ARD) et le décret 2008-517 définissant le statut d'établissement public de l'ARD. Sa mise en application permettra d'assurer un saut qualitatif vers la pérennisation de ce pertinent outil de développement salué par plusieurs acteurs locaux.

BON A SAVOIR

- ✚ L'exécution financière du PTBA 2009 du PNDL se présente ainsi qu'il suit à la date du 30 novembre 2009 : sur des prévisions de l'ordre de 16.173.377.057 FCFA, **14.242.049.234 FCFA ont été disponibles**, reports de crédit y compris, soit un taux de mobilisation globale du budget de l'ordre de 88% ; Les dépenses exécutées (engagements au 15 décembre 2009 compris) s'élèvent à 13.312.200.846 FCFA et correspondent à un taux d'exécution financière (TEF) **global de 92% et un taux d'exécution budgétaire global (TEB) de 82%**.
- ✚ **L'Association des professionnels de l'information et de la communication en Décentralisation** a été portée sur les fonts baptismaux. Avec une vingtaine de membres, la structure se veut un cadre de partage et d'échanges sur la Décentralisation vécue depuis plusieurs années au Sénégal. L'objectif est de permettre aux membres de mieux connaître les textes et les pratiques en matière de Décentralisation. Selon Amadou Salif Tall de « Sud Fm », président de l'association, « malgré les écrits et les débats dans les médias, les journalistes ont une connaissance assez sommaire de la Décentralisation.
- ✚ **L'accès au financement constitue l'un des problèmes des aires marines protégées (AMP) au Sénégal**, a soutenu Birima Fall, responsable de la communication au sein du bureau pour l'Afrique de l'Ouest du Fonds mondial de la nature (WWF). Dans le contexte actuel, "l'Etat doit partager ses responsabilités dans la gestion des aires protégées avec les communautés locales", a plaidé Birima Fall. Il a par ailleurs soutenu que si la création d'aires marines est une "chose assurée", leur fonctionnalité "en est une autre", déplorant le fait qu'à l'heure actuelle, seuls trois aires marines sont fonctionnelles sur les cinq que comptent le Sénégal".

L'Association Africaine des Agences d'Exécution des travaux d'Intérêt Public (Africatip) a tenu le lundi 14 décembre, sa 22ème assemblée générale à Dakar. Cette rencontre de trois jours est placée sous le thème central de : « la maîtrise d'ouvrage publique en Afrique ». La cérémonie officielle de la 22ème assemblée générale de l'Africatip sous la présidence du Ministre de la Décentralisation et des Collectivités locales, Aliou Sow, a vu les responsables de cette structure tirer un bilan « satisfaisant » de leurs activités. C'est ainsi que le président de l'Africatip, Moussa Diarra déclare que : « après quinze années d'existence, les membres fondateurs de notre association ne devraient pas être déçus après les résultats atteints. De cinq, le nombre d'agences est passé à 19 traduisant ainsi le dynamisme mais aussi l'adhésion et la confiance des autorités gouvernementales au concept innovant des Agétip ». M. Diarra poursuit en affirmant que : « Nos réalisations dans l'ensemble du réseau, se chiffrent à plus de 2500 milliards de F Cfa d'investissement qui ont permis entre autres de réaliser 8000 km de voies revêtues, 16500 km de routes entières, 30 mille salles de classes, 4000 points d'eau et 2000 centres de santé ». En outre, le président de l'Africatip soutient qu'ils ont distribué plus de 350 milliards de F Cfa de salaires à travers la création de 400.000 emplois à durée déterminée par an. (Source Sud quotidien)

La 8ième Conférence annuelle du Réseau des Institutions de micro finance en Afrique s'est tenue du 08 au 12 Décembre 2009 au Méridien Président sur le thème « CONSTRUIRE DES SYSTÈMES FINANCIERS RURAUX EN AFRIQUE : PROPOSITIONS CONCRETES DE LA MICROFINANCE ». Sur l'année 2008, les statistiques mettent en évidence, notamment, que sur un échantillon de 103 SFD, réalisant environ 90 % des transactions courantes, les dépôts collectés par l'ensemble des SFD de l'UEMOA, sont estimés à 459,2 milliards de FCFA ; ils représentent ainsi, 7,4 % des dépôts détenus par les banques. L'encours des crédits de l'ensemble de ces SFD, est estimé à 441,8 milliards à la fin décembre 2008. Ces chiffres sont assez éloquents et permettent de comprendre que le chemin qui reste à parcourir, est encore long et le chantier immense, lit-on dans le rapport général. La 8ième conférence de AFMIN vise les objectifs suivants : (i) promouvoir la Microfinance rurale, comme une stratégie d'accroissement de l'efficacité des institutions de Microfinance dans la lutte contre la pauvreté ; (ii) renforcer la vision commune, l'efficacité et les processus pour la mise en place d'une responsabilité commune dans l'atteinte de la sécurité alimentaire et le développement durable dans nos états ; (iii) fournir des opportunités formelles et informelles pour l'apprentissage latéral, les partenariats et relations stratégiques dans la mise en place de systèmes de financement rural efficace.

THIES : LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ : L'EXPÉRIENCE DES BANCS VILLAGEOIS FAIT TACHE D'HUILE: L'expérience des bancs villageois, cette forme d'association à l'initiative de la Caisse autonome de renforcement des initiatives économiques par la micro finance (Cauris-MF) permet de toucher et d'une manière très large, les femmes pauvres qui rencontrent énormément de difficultés pour l'accès au crédit. L'ambition affichée est de lutter contre la pauvreté, particulièrement chez les femmes micro-entrepreneuses, en leur offrant des services financiers permanents et durables à travers le crédit et l'épargne. La philosophie du programme de Cauris-MF repose sur les principes directeurs du « crédit aux pauvres » tels que définis à savoir : servir les plus pauvres, lier le prêt à l'épargne, utiliser la caution solidaire, pratiquer la gestion participative, investir en vue d'atteindre l'autosuffisance. Enfin, il s'agit également de planifier pour la pérennité. La clientèle actuelle estimée à plus de 20 000 personnes, essentiellement des femmes micro-entrepreneuses, est issue des villages ou des quartiers périurbains. La majeure partie sont analphabètes ou ayant un niveau d'alphabétisation faible et qui s'adonnent à des activités génératrices de revenus souvent très rentables et à haute rotation, comme le petit commerce (marchandises diverses), la transformation des produits, l'artisanat, le maraîchage, l'arboriculture, l'élevage (embouche ovine, porcine, bovine, aviculture) et les services. (Source Soleil). Lire le bulletin revue de presse.

Décentralisation et Réduction de la pauvreté : La décentralisation occupe depuis ces 20 dernières années une place centrale dans les politiques de développement. Si l'on discute depuis quelque temps déjà des avantages et des risques du transfert du pouvoir et des ressources à des échelons locaux de gouvernement, on commence tout juste à s'intéresser au rapport entre la décentralisation et la réduction de la pauvreté. Cette édition des Repères met en évidence les principaux déterminants d'un processus de décentralisation favorable aux pauvres et discute des grandes leçons tirées par les bailleurs de fonds. [Plus-d'info](#)



*Le PNDL en Flash vous souhaite une bonne et
heureuse année 2010 ! DEWENAM !*



Pour de plus amples informations, lire les liens

Pour envoyer vos news, contactez Ousseynou TOURE, Spécialiste de la Communication du PNDL

Tel : (221) 33 889 50 60/66 ; 77 529 99 96 ; Fax : (221) 33 823 88 35 ; email : otoure@pndl.org

Retrouvez le PNDL en Flash en ligne sur : www.pndl.org